

DECLARATION LIMINAIRE DU CTPD
DU 16 FEVRIER 2010

Ah nous voilà bien maintenant !

Vous en face de nous.

Prêts au dialogue renouvelé avec les personnels et leurs représentants, souhaité par notre administration commune depuis... ce que vous savez.

Vous lèverez donc l'une de vos mains, tout à l'heure, unanimement ! Pour la suppression de 10 postes dans la direction départementale de Paris, comme chacun des représentants de l'administration des CTPD de l'inter-région Ile-de-France OM validera la suppression des 73 postes prévue.

Vous lèverez donc la main, unanimement, contre vos consciences personnelles respectives : quelle posture !

Nous ne vous plaindrons pas. Nous avons le service public que, hic et nunc, nous faisons, sciemment, par nos qualités professionnelles et personnelles, mais aussi nos faiblesses, nos lâchetés, notre cynisme.

Nous aussi, sommes parfois fatigués et par trop résignés, à force de vous rappeler – sans cesse- les effets néfastes et très largement répandus, subits par ceux et celles que nous représentons, et de constater- sans cesse- que les choix sont déjà actés, et que cette instance de dialogue qu'est le CTPD n'est plus qu'un vestige d'ornement.

Qu'attendez vous pour vous rassembler et choisir, ensemble, de ne pas jouer ce jeu de dupe aux graves conséquences. Cela ne vous ferait pas mourir. Rassemblez vous pour maintenir le plaisir et l'intérêt dans le travail. Ne contribuez pas à évacuer le désir, seul fondement solide de tout travail, sans lequel il n'est que souffrance... Et si vous jugez cet appel comme incongru, impossible, impudique même, nous vous demandons humblement, du moins, d'être vigilants quant au dialogue et l'accompagnement des personnels qui vont subir directement les effets des suppressions de postes et la mise en place du D 2a

Nous savons, représentants de la CGT, combien d'ores et déjà les maladresses – nous n'osons penser « technique managériale »- coûtent à certains agents par nous repérés.

Ainsi donc, pour obtenir le fameux 14^{ème} poste d'éducateur, les collègues des EPE ou UEHC vont devoir s'improviser acteurs de l'insertion sociale et professionnelle... en plus des services de nuit, des rapports, des audiences, des relations avec les familles.

Et pour la maintenance du parc automobile, pour l'entretien des jardins, pour le nettoyage des carreaux, combien de postes éducatifs pouvons-nous espérer sauver ?

Les 13^{ème} et 14^{ème} postes d'éducateurs en hébergement n'étaient pourtant liés qu'au respect du cahier des charges des EPE, à savoir le travail de nuit et la prise en charge effective de 12 mineurs intra-muros.

Cela revenait à dire que pour la mise en œuvre du D2A ou du module des acquisitions, c'était bel et bien des postes complémentaires qui devaient être créés ici ou là.

Au lieu de cela, nous avons droit au « *travailler plus...* » pour toujours moins de moyens et davantage encore d'insécurité professionnelle !

Et pendant ce temps, peu ou pas de réponses pour les 24,8 ETP et/ou 26 personnels de feu le « STEI des Yvelines » aujourd'hui légitimement inquiets et forçements amers car très largement trahis !

Pour couronner le tout, au moment où la Direction de la PJJ organise la suppression des emplois budgétaires pour les agents titulaires, le Président de la République, votre si cher Président, Monsieur le Président, annonce un plan de résorption de l'emploi précaire en se prononçant pour la « *titularisation progressive de tous les contractuels de l'Etat...* ».

Ce n'est plus la République égalitaire, c'est carrément du vaudeville !!!

Aux annonces du Chef de l'Etat, nous répondons « **Chiche, créons de l'emploi public et finissons-en avec cette fichue RGPP. C'était tellement mieux avant !** ».

Nous sommes à votre entière disposition pour engager une discussion concrète sur la résorption de l'emploi précaire et attendons impatiemment les premières propositions de votre service RH pour annoncer les « bonnes nouvelles », si tant est qu'une seule bonne nouvelle puisse réellement ressortir de ce CTP-D !

Pour la CGT PJJ, nous avons dit.